

Compte rendu de la réunion du 8 décembre 2022

Membres présents

Eric MASSÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Christine DELATOUR, Jacky HERVOUET, Jean-Paul ANDRÉ, Christophe BONY, Christophe SYSLO, Michel SZELAG, José VIÉ

Membres absents excusés

Dominique CHARTIER, Nicolas LESCUREUX, Maxime PERROT, Nicolas VAX

Membre absent

Christian GARRET

↳ suite à 3 absences non justifiées, son exclusion de la commission sera soumise à l'approbation des membres du comité directeur, en application de l'article 25 du règlement intérieur du comité directeur qui stipule que « après 3 absences non justifiées, consécutives ou non, tout membre d'une Commission Technique sera démissionné ».

Point sur le championnat et sur la Coupe

7ème journée de championnat du 06/11/22

Carton jaune (amende de 3 €)	Ruddy BEKKAYE (La Selle-sur-le-Bied) Gaël GUILLAUMOT et Jason MARCOUX (Rosoy 2) Mathieu MASCRET (Val-de-Mercy)
Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	Beine et Senan FC
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	La Celle-Saint-Cyr 1 et Saint-Clément (feuille blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	ACSRA ASC (manque nom du club) Venoy 1 (manque tous les n° des maillots et le nom de l'assistant 2) Lindry (manque nom du responsable d'équipe) Portugais Auxerre (manque n° de licence de l'arbitre central)
Demande d'arbitre officiel (coût : 20 €)	Cléry

Journée de rattrapage du 11/11/22	
Carton jaune (amende de 3 €)	Icham CHIKHI (Saint-Valérien) Malik MACHLAF (Courtenay) Mickaël DEGUY (Laroche 1)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Courtenay et Villeroy (feuillet blanc)
Equipe incomplète (amende de 10 €)	<u>Bléneau</u> score match Bléneau / Monéteau : 0-3 et 1 pt pour Bléneau
Carton rouge direct (amende de 10 €)	* Julien FABRE (Saint-Valérien), soit 1 pt de moins au championnat pour son équipe * (suite à la commission d'application des règlements) : Damien VILAINE (Courtenay), soit 1 pt de moins au championnat pour son équipe
<u>Cas particulier</u> : 3 cartons jaunes pour l'équipe de Saint-Valérien, soit 1 pt de moins au classement	

Coupe de l'Yonne du 13/11/22	
Carton jaune (amende de 3 €)	Grégory SPENETTE (La Celle-Saint-Cyr 2) Cédric MAKAROFF (Malay-le-Grand) Kevin VIDEIRA (Chéroy) Jonathan JOSEPH (Charmoy FC 3)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Malay-le-Grand, Laroche 2 et Lindry (feuillet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Saint-Clément (manque heure du match) La Celle-Saint-Cyr 1 (manque nom du capitaine) Portugais Auxerre (manque n° de licence de l'arbitre central) Chemilly-sur-Yonne 1 (manque 8 n° de maillots) ACSRA ASC (manque signature du capitaine)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Thomas HENRY (La Celle-Saint-Cyr 2)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	Charbuy score match Charbuy / Senan FC : 0-3 (+ 2 pts de moins au championnat pour Charbuy, conformément au règlement sportif)
Carton rouge direct (amende de 10 €)	Greggory SPENETTE (La Celle-Saint-Cyr 2), soit 1 pt de moins au championnat pour son équipe
<u>Cas particuliers</u> : 🏴 l'arbitre central du club de Saint-Clément, Miguel XAVIER, n'est pas licencié UFOLEP : score du match Saint-Clément / La Celle-Saint-Cyr 1 : 0 - 3 et 0 pt pour Saint-Clément 🏴 le club de Mailly-le-Château n'a pas pu fournir d'arbitre assistant : score du match Mailly-le-Château / Espoir Club Auxerre : 0 - 3 et 1 pt pour Mailly-le-Château	

8ème journée de championnat du 20/11/22	
Carton jaune (amende de 3 €)	Thomas DA SILVA (Gron Véron)
Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	Senan FC et Champignelles
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Escamps, Senan FC et Charbuy (feuillet bleu) Mailly-le-Château et Bléneau (feuillet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Saint-Clément (manque nom du responsable d'équipe et tous les n° des maillots) Charbuy (manque 8 n° de maillots) Portugais Auxerre (manque n° de licence de l'arbitre central)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Kévin ANTUNES, Ryan MARMAGNE et Loïc LARCIER (Senan FC)

Coupe de l'Yonne du 27/11/22

Carton jaune (amende de 3 €)	Kévin ANTUNES (Senan FC) Mohamed LAKEHAL (Portugais Auxerre)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Venoy 2 (feuillelet bleu) Bazoches, Portugais Auxerre et Lindry (feuillelet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Villeblevin (manque 1 n° de maillot)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Nelson GONCALVES (Portugais Auxerre) Dylan ROTA (Mailly-la-Ville) Lucas AISSAT (Piedalloues Stade 2)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Cléry</u> score match Cléry / Rosoy 1 : 0-3 (+ 2 pts de moins au championnat pour Cléry, conformément au règlement sportif) <u>Charbuy</u> score match Charbuy / Charmoy FC 1 : 0-3 (+ 2 pts de moins au championnat pour Charbuy, conformément au règlement sportif)
Demande d'arbitre officiel (coût : 20 €)	Mailly-la-Ville

9ème journée de championnat du 04/12/22

Carton jaune (amende de 3 €)	Quentin GATOUILLAT (ASOFA)
Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	Beine et Mailly-le-Château
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Lindry, Portugais Auxerre et Bazoches (feuillelet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Villeroy (manque nom du club) Courtenay (manque signature du capitaine) Les Bréandes 1 (manque n° licence du responsable d'équipe) Mailly-le-Château (manque n° licence et signature de l'arbitre central, tous les n° des maillots, nom du capitaine)
Demande d'arbitre officiel (coût : 20 €)	Saint-Julien-du-Sault et Mailly-la-Ville

Reports de matches

8 janvier 2023

Laroche 1 / Espoir Club Auxerre
 Charmoy FC 1 / Rosoy 1
 Neuvy-Sautour / Laroche 2
 Fontaine-la-Gaillarde / Chéroy
 La Celle-Saint-Cyr 1 / Gâtinais en Bourgogne
 La Selle-sur-le-Bied / ASOFA
 Ormoy / La Celle-Saint-Cyr 2
 Charmoy FC 3 / Malay-le-Grand
 Lindry / Charmoy FC 2
 Bléneau / Champignelles
 Seignelay / Courtenay
 Saint-Valérien / Saint-Clément

22 janvier 2023

Mailly-la-Ville / Laroche 2
 Chevannes / Fontaine-la-Gaillarde
 Chemilly-sur-Yonne 1 / La Celle-Saint-Cyr 1
 FMC FC Saint-Martin 2 / Charmoy FC 3
 La Celle-Saint-Cyr 2 / Chemilly-sur-Yonne 2

Charmoy FC 2 / Bléneau
Villeblevin / Seignelay
Charbuy / Piedalloues Stade 2

5 mars 2023

Diges Pourrain / Espoir Club Auxerre
Paron / Escamps
Fontaine-la-Gaillarde / ACSRA ASC
Villeroy / Chevannes
La Celle-Saint-Cyr 1 / Cléry
Gâtinais en Bourgogne / Beine
Val-de-Mercy / Ormoy
Venoy 1 / Charmoy FC 3
Bléneau / Brichères
Bazoches / Lindry
Courtenay / Guerchy

19 mars 2023

Laroche 1 / Escamps
Fontaine-la-Gaillarde / Laroche 2
Chemilly-sur-Yonne 2 / Val-de-Mercy

9 avril 2023

Vanne Noé / Saint-Julien-du-Sault
Charmoy FC 1 / Fontaine-la-Gaillarde
Charmoy FC 3 / Ormoy
Villeblevin / Guerchy

30 avril 2023

Diges Pourrain / St-Julien-du-Sault
Escamps / Vanne Noé
Fontaine-la-Gaillarde / Neuvy-Sautour
Val-de-Mercy / Charmoy FC 3
Ormoy / Senan FC

14 mai 2023

St-Julien-du-Sault / Laroche 1

Tournois en salle

Les tournois en salle se dérouleront le dimanche 15 janvier 2023 à Auxerre au gymnase Serge Mésonès avenue de la Résistance et à Migennes au complexe sportif Lucien Chevalier 24 avenue de l'Europe.

Seules les 12 premières inscriptions reçues, par tournoi, seront retenues. Les ententes de clubs pour former une équipe sont acceptées.

Rappel : pour participer aux tournois, les joueurs doivent être licenciés football UFOLEP. Les équipes sont composées au minimum de 5 joueurs et au maximum de 10 joueurs.

Important : Le formulaire d'inscription, joint au présent compte-rendu, n'est plus à envoyer par courrier mais doit être transmis par mail avant le 5 janvier 2023 à l'adresse bizot89@orange.fr

Le droit d'engagement de 10 € sera automatiquement prélevé sur la provision sur frais, réglée en début de saison par les clubs. En cas d'absence le jour du tournoi, une amende de 50 € sera prélevée sur la provision sur frais.

Questions diverses

➤ Point Coupe Nationale

Résultats du 20 novembre 2022 – 3ème tour de la Coupe Gauthier

Courtenay / OL de Montieranne (10) : 6 - 2

Charmoy FC / Amicale Portugaise Aube (10) : 0 - 4

Laroche / CFC Cormontreuil (51) : 3 - 4

➤ Marie-Claude MOREAU tient à rappeler que le site Facebook « Football UFOLEP Nationale » n'est pas destiné à recevoir des publications de la part de licenciés mécontents des décisions prises par la CTD Football de l'Yonne à leur encontre.

➤ La Commission Nationale Football souhaite constituer un groupe de travail foot à 7 dans le but de construire des événements particuliers ou tournois et développer d'autres pratiques telles que le foot féminin, le foot pour les jeunes, le foot en marchant ...). La plupart des réunions se dérouleront en visioconférences. Les départements pratiquant le foot à 7 ont été contactés afin d'identifier une personne qui pourra apporter son expertise et ses compétences. Christophe SYSLO se porte candidat pour intégrer ce groupe de travail.

➤ Rappel : la commission est toujours en attente d'une candidature de club pour l'organisation des finales de Coupes le dimanche 11 juin 2023.

➤ Le club de Courtenay accueillera les clubs à la réunion annuelle du 23 juin 2023.

Date de la prochaine réunion : vendredi 6 janvier 2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h 45

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU